



ARTS

Participez au concours photo sur le thème du vintage !

Dans le cadre de la 5ème édition du Mois de la Photo qui se déroulera en avril prochain, la Ville de Belfort organise un concours photo destiné aux amateurs comme aux professionnels. Les clichés sont à déposer jusqu'au 20 février 2022.

Publié le 17 décembre 2021

Le thème choisi cette année, « Atmosphère vintage », s'adresse aussi bien aux Belfortains qu'aux résidents d'autres communes, voire même d'autres pays ! Les photos pourront illustrer Belfort comme n'importe quel autre lieu.

Les photographies retenues seront exposées au printemps en grand format sur la grille de la Préfecture de Belfort. L'intérêt du concours étant de faire contribuer les passionnés, professionnels comme amateurs, au mois de la photo, en avril.

LES PRIX

Tous les participants concourent automatiquement pour ces 3 prix :

Prix du jury, Prix du public, Prix Spécial Centenaire du Département

En plus des prix énumérés, les photographes peuvent concourir facultativement dans une seule catégorie supplémentaire avec la même photo :

Jeune de moins de 25 ans, Noir et blanc, Effets visuels (flous artistiques, effets techniques ...)

Ce choix est à mentionner sur le bulletin d'inscription.

Téléchargez le règlement du concours et le bulletin d'inscription [ici](#)

Qui peut participer ?

Le concours est gratuit et ouvert à tous les photographes professionnels ou amateurs, sans limite d'âge. Pour participer, il suffit de transmettre à l'organisateur une photo imprimée sur papier photo format A4 avec une fiche d'inscription.

Concernant les personnes mineures, la participation se fait sous la responsabilité et avec l'autorisation du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale.

Comment participer ?

Le concours se déroule du 1er janvier au 20 février 2022. Chaque participant doit déposer une seule photo imprimée au format A4 (et ne devant comporter aucun signe distinctif), accompagnée de la fiche d'inscription, au plus tard le 20 février 2022 (cachet de la poste faisant foi) :

<https://www.belfort.fr/actualites/participez-au-concours-photo-sur-le-theme-du-vintage>

-**à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Belfort**, la photo doit être remise sous enveloppe cachetée, en indiquant :

Service culturel
Concours photo - Ne pas ouvrir
Hôtel de Ville
Place d'Armes
90000 BELFORT

-**par voie postale** à l'Hôtel de Ville de Belfort, sous enveloppe cachetée, à l'adresse suivante :

Service culturel
Concours photo - Ne pas ouvrir
Hôtel de Ville
Place d'Armes
90000 BELFORT

À la fin du mois de février 2022, le jury se réunira pour déterminer les photos gagnantes.

Le jury, essentiellement composé de personnes extérieures à l'organisation parmi lesquelles des professionnels de la photo, détermine les photos gagnantes. Les lauréats seront informés individuellement par courriel et devront transmettre leur photographie de manière dématérialisée. Les photos seront évaluées sur la valeur technique et artistique.

Le 9 mars 2022 aura lieu le vote du « Prix du public »

Le public votera pour sa photo préférée de deux manières :

- > soit en se rendant à l'Hôtel de Ville de Belfort où les photos seront exposées.
- > soit en votant sur le site internet de la Ville de Belfort (belfort.fr) où les photos seront publiées.

Le Samedi 26 mars 2022 à 11 h aura lieu la remise des prix du concours à la salle des Fêtes de Belfort. Le lancement du Mois de la Photo aura lieu à cette occasion.



≡ RETOUR À LA
LISTE

